

RIVEMONT

Rivemont - Mise à jour semaine 272

1er mars 2023

Rivemont est le gestionnaire de portefeuille responsable des décisions d'investissement pour le Fonds Rivemont crypto.

Le mois de février s'est conclu sur une note très neutre pour le bitcoin, l'actif fermant le mois en très légère hausse. Cela demeure positif après un mois de janvier explosif, surtout que l'index NASDAQ a quant à lui fermé le mois en légère baisse. La tendance semblait assez positive pour l'ensemble des marchés, mais des données d'inflation plus inquiétantes que prévu vendredi ont tiré ces derniers vers le bas. Au cours de la nuit, les impressionnantes données relatives à l'industrie manufacturière chinoise ont atténué les inquiétudes concernant la croissance mondiale et amélioré l'appétit pour le risque sur les marchés financiers internationaux. Les récentes évolutions favorables en provenance de la Chine, qui est considérée comme l'usine du monde ainsi que le plus grand

partenaire commercial des États-Unis et de l'Allemagne, ont exercé une pression à la baisse sur le dollar américain par rapport aux principales devises. Cette tendance a encouragé une augmentation de la demande pour des actifs à risque tels que le bitcoin.

C'est le cadre réglementaire aux quatre coins du monde qui a surtout retenu l'attention au cours des derniers jours. Les membres du corps législatif français ont donné leur aval à un ensemble de règles plus rigoureuses pour les entreprises opérant dans le domaine des cryptomonnaies, qui sont actuellement en attente de l'approbation du président Emmanuel Macron avant leur promulgation. Les membres de l'Assemblée nationale du pays ont voté en faveur de l'adoption d'un ensemble de lois de l'Union européenne, par 109 voix contre 71, qui inclut un amendement imposant des exigences plus strictes aux nouveaux acteurs cherchant à entrer sur le marché français des cryptomonnaies. Les initiatives de la France visant à devenir le centre névralgique de la cryptomonnaie en Europe ont permis d'attirer des entreprises telles que Binance et Crypto.com sur son territoire. Toutefois, l'arrivée de MiCA, qui harmonisera les règles régissant les cryptomonnaies dans l'ensemble du bloc européen, pourrait remettre en question le grand engagement du pays envers cette industrie.

Le FMI continue quant à lui d'adopter une position particulièrement négative et polarisée face aux cryptomonnaies. Selon la Directrice générale du Fonds Monétaire International, Kristalina Georgieva, l'interdiction des cryptomonnaies ne devrait pas être complètement écartée si elles commencent à présenter des risques plus élevés pour la stabilité financière. «Nous sommes très favorables à la réglementation du monde de la monnaie numérique», a déclaré Mme Georgieva dans une entrevue accordée à Bloomberg, ajoutant qu'il s'agit d'une priorité absolue pour le Conseil de stabilité financière, le FMI et la Banque des règlements internationaux. Toutefois, «si la réglementation tarde à venir et que les cryptoactifs deviennent un risque plus élevé pour les consommateurs et potentiellement pour la stabilité financière», l'option d'interdire les cryptoactifs «ne doit pas être retirée de la table», a déclaré Mme Georgieva, citant des pays comme l'Inde qui ont exploré une telle possibilité

dans le passé. Sans surprise, elle ajoute que les *stablecoins* garantis par l'État ont une «fiabilité» et un «espace raisonnablement bon pour l'économie», tandis que les cryptoactifs non garantis «sont des investissements spéculatifs et à haut risque, et non de l'argent». Facile de voir où tout cela s'en va, du moins si on s'en tient à la volonté du FMI...

Aux États-Unis, le lancement d'une telle monnaie stable nationale, appelée CBDC, ne semble certainement pas chose faite. Le membre du Congrès américain Tom Emmer a présenté un projet de loi qui interdirait à la Réserve fédérale d'émettre une CBDC directement à quiconque. Le projet de loi, intitulé «CBDC Anti-Surveillance State Act», précise que «sauf autorisation spécifique en vertu de cette loi, une banque de la Réserve fédérale ne peut offrir de produits ou de services directement à un particulier, ni tenir un compte au nom d'un particulier, ni émettre une monnaie numérique de banque centrale directement à un particulier». Il poursuit en détaillant plus précisément que «le Conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve et le Comité fédéral du marché libre ne peuvent utiliser aucune monnaie numérique de banque centrale pour mettre en œuvre la politique monétaire.» Le représentant Emmer a expliqué dans son tweet annonçant le projet de loi que «Toute version numérique du dollar doit respecter nos valeurs américaines de confidentialité, de souveraineté individuelle et de compétitivité du marché libre. Tout ce qui est moins que cela ouvre la porte au développement d'un outil de surveillance dangereux.»

Il n'y a toutefois pas unanimité sur le sujet. De son côté, Yaya Fanusie, chercheur en cryptomonnaies et ancien analyste de la CIA, estime que le démarrage relativement lent du gouvernement américain dans le développement de la monnaie numérique de la banque centrale (CBDC) pourrait lui faire perdre son emprise sur le système financier mondial. Dans une entrevue de Bloomberg hier, il a expliqué que les États sanctionnés cherchent à effectuer des transactions sur des infrastructures financières qui ne sont pas contrôlées ou fortement influencées par les États-Unis, afin de transférer des fonds plus librement au-delà des frontières. M. Fanusie a expliqué que les CBDC émises par les États pourraient devenir une partie

intégrante de l'infrastructure financière adoptée à l'échelle mondiale. S'ils ne parviennent pas à influencer les nouvelles normes, cela aura un impact sur la politique économique américaine. M. Fanusie a averti que si les États-Unis continuent d'être à la traîne dans l'adoption des CBDC, cela pourrait causer des problèmes» et des «répercussions géopolitiques» imprévues à long terme. Il a souligné que la position centrale des États-Unis dans l'infrastructure financière mondiale est la source de leur pouvoir de sanction. Si cette position venait à changer, cela pourrait entraîner des problèmes si les acteurs sanctionnés trouvent un nouveau moyen de faire des transactions. Il a précisé que cela ne signifie pas que la Chine prendra le contrôle ou que le yuan remplacera le dollar, mais plutôt que l'émergence d'un nouveau système viable aura des conséquences.

Les compagnies privées, elles, ne perdent aucunement confiance en l'industrie émergente des cryptomonnaies. La société de paiement Visa a déclaré qu'elle ne ralentissait pas ses projets en matière de cryptomonnaies, malgré des rumeurs laissant entendre le contraire dans le contexte du marché baissier brutal de 2022. Le responsable crypto de la société américaine Cuy Sheffield a déclaré mardi, dans une série de tweets, qu'un article de Reuters affirmant que Visa et MasterCard ralentissaient leur campagne de développement crypto était inexact en ce qui concerne Visa. Il a ajouté que, malgré les défis et l'incertitude dans l'écosystème crypto, Visa considère que les monnaies numériques adossées à des devises et fonctionnant sur des blockchains publiques ont le potentiel de jouer un rôle important dans l'écosystème des paiements.

L'échange Coinbase a révélé la semaine dernière qu'il lançait son propre réseau Ethereum de niveau 2. Il semble que cette nouvelle ait été particulièrement bien accueillie par les investisseurs, le cours de l'action ayant augmenté de près de 10 % mardi pour atteindre 64,83 dollars par action. La solution proposée, nommée *Base*, peut améliorer le temps de traitement des transactions et conduire à des frais de gaz plus bas que lors de l'interaction directe avec le réseau principal sous-jacent. Coinbase a affirmé que Base peut réduire les coûts de transaction jusqu'à 10 fois par rapport à une interaction directe avec Ethereum. Le lancement de Base positionnerait Coinbase comme la seule entreprise cotée en

bourse avec sa propre infrastructure de niveau 2, la société cherchant à diversifier ses sources de revenus au-delà des frais de transaction provenant principalement des traders sur sa plateforme.

Toujours par rapport à Ethereum, soulignons qu'une nouvelle étape technique rapprochant de la mise à jour Shanghai – permettant le retrait de l'Ether jalonné sur le nouveau réseau *proof-of-stake* – a été franchie cette semaine. Shapella, réseau de test de la mise à jour Shanghai, a été activé à 4:04 AM UTC comme prévu et finalisé à 4:17 AM UTC le 28 février. La prochaine simulation aura lieu sur le réseau de test de Goerli, après quoi la mise à niveau de Shanghai sera déployée sur le réseau principal d'Ethereum, marquant ainsi la prochaine étape importante après la transition du réseau de l'algorithme de consensus Proof-of-Work à l'algorithme Proof-of-Stake en septembre 2022. Depuis qu'Ethereum a lancé sa chaîne Beacon en 2020 et a commencé à devenir un réseau de preuve d'enjeu (PoS), plus de 17 millions d'ETH ont été jalonnés sur le réseau. Les utilisateurs n'ont toutefois pas été en mesure de retirer ces actifs jusqu'ici. La mise à niveau de Shanghai, prévue pour mars, débloquera enfin cette fonctionnalité.

Selon une enquête de Bank of America, les personnes âgées de 21 à 42 ans disposant d'au moins 3 millions de dollars d'actifs n'ont que 25 % de leur portefeuille investi en actions. Pour les investisseurs fortunés de plus de 43 ans, l'allocation aux actions est beaucoup plus élevée, soit 55 %. Cette même enquête révèle que 29 % des plus jeunes ont déclaré que la crypto offre de grandes opportunités de croissance, alors que seulement 7 % du groupe plus âgé était d'accord. Sans surprise, les plus jeunes sont également beaucoup plus exposés aux cryptomonnaies (une allocation moyenne de 15 % de leur portefeuille) que la génération plus âgée (une allocation moyenne de 2 % de leur portefeuille). Les Milléniaux aux profonds portefeuilles sont également portés vers l'investissement immobilier et le capital privé d'investissement.

C'est au tour de la livre libanaise de nous rappeler, une fois de plus, comment le bitcoin se veut une protection contre les monnaies nationales quand ces dernières déraillent. Le petit pays méditerranéen, confronté à l'une des pires

crises économiques de l'histoire moderne, est au bord de l'effondrement. «La livre libanaise est sous assistance respiratoire. C'est fini», a déclaré Mike Azar, ancien professeur d'économie à l'université Johns Hopkins. «C'est juste un conduit entre les gens et les dollars [américains]». La monnaie libanaise a perdu plus de 98 % de sa valeur par rapport au dollar depuis le début de l'effondrement financier du pays en 2019. La vie des Libanais en est venue à tourner autour de la fluctuation de la livre et des échangeurs d'argent, tandis que les économistes disent que la monnaie pourrait être au-delà du sauvetage. «Ce n'est pas une monnaie dans laquelle vous pouvez stocker de la valeur», a déclaré M. Azar à The National. «Vous ne pouvez pas faire de transactions avec elle. Vous devez changer les prix toutes les heures. En quoi est-ce une monnaie ?»



Le début du mois de mars apparaît crucial pour le bitcoin, alors que ce dernier

s'amorce à toute fin pratique au niveau de la moyenne mobile sur 50 mois. Cette dernière est en hausse depuis la naissance de l'actif et a toujours servi d'important support. Réussir à transiger au-dessus d'elle et de la transformer à nouveau en support serait certainement un scénario haussier. Un rejet de cette dernière pourrait toutefois nous ramener à tester les supports créés ces derniers mois.



Le prochain événement macroéconomique majeur sera l'annonce de la Fed de la prochaine hausse des taux d'intérêt le 22 mars.

Les Investissements Rivemont, gestionnaire du Fonds Rivemont crypto.

Les renseignements présentés le sont en date du 1er mars 2023, à moins qu'une autre date ne soit mentionnée, et à titre d'information seulement. Ils proviennent de sources que nous jugeons fiables, mais non garanties. Il ne s'agit pas de conseils financiers, juridiques ou fiscaux. Les investissements Rivemont ne sont pas responsables des erreurs ou omissions relativement aux renseignements, ni des pertes ou dommages subis.

////////////////////////////////////

Valérie Marquis

19 rue Le Royer Ouest, suite 300
Montreal, Québec, H2Y 1W4
Tél: 819-246-8800
valerie.marquis@rivemont.ca

////////////////////////////////////

www.rivemont.ca

Martin Lalonde

160, boul. de l'Hôpital, bureau 202
Gatineau, Québec, J8T 8J1
Tél: 819-246-8800
martin.lalonde@rivemont.ca

[Aimez-nous sur Facebook / Like us on Facebook](#)

Copyright © 2023 Rivemont, tous droits réservés.

Vous désirez des modifications dans la manière de recevoir ces courriels?
Vous pouvez [modifier vos préférences](#) ou [vous désinscrire de la liste](#).

